



Collaboration intercantonale dans l'Arc jurassien

BEJUNE: appui concerté aux entreprises

Optimiser l'appui aux entreprises par un renforcement des collaborations intercantionales au sein de l'espace BEJUNE. Cette volonté, exprimée par les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel dans une déclaration commune d'intentions signée le printemps dernier, est entrée maintenant dans sa phase de concrétisation. Le premier pas concret de la démarche a pris la forme d'un séminaire, initié par les chefs de département de l'économie des trois gouvernements, MM. Andreas Rickenbacher (BE), Michel Probst (JU) et Bernard Soguel (NE). Ce séminaire a réuni la semaine dernière à Tramelan une cinquantaine d'experts issus des institutions des trois cantons impliquées dans les domaines-clés du financement, des transferts de technologie et du coaching. Dans chaque domaine, les acteurs présents ont reconnu la nécessité de collaborer tout en émettant des propositions concrètes. Ils ont accepté de se retrouver au sein de trois groupes de travail spécialisés, qui seront pilotés par les cantons, pour approfondir et surtout élaborer des projets concrets. Les résultats seront présentés, d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine, aux milieux économiques de la région.

Tenu au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan, véritable symbole de la démarche, ce séminaire avait pour premier objectif d'offrir aux multiples structures régionales actives dans le financement, les transferts de technologie et le coaching l'occasion de mieux se connaître et d'initier des collaborations au-delà des frontières cantonales. Pour beaucoup, juridiquement soumises à une souveraineté territoriale limitée, c'était en effet un premier contact, voire une découverte, dont l'utilité a été saluée.

En introduction aux travaux, les chefs des services de l'économie des trois cantons, MM. Denis Grisel directeur de la Promotion économique bernoise, Jacques Bloque, chef du Service de l'économie de la République et canton du Jura, et Bernard Aellen, son homologue du canton de Neuchâtel, ont rappelé le contexte politique et économique régional, et commenté les atouts et faiblesses de l'Arc jurassien, tels qu'ils ont été notamment analysés par deux récents rapports d'étude élaborés dans le cadre de la nouvelle politique régionale de la Confédération.

Trois ateliers de travail thématiques ont alors été consacrés à chacun des trois domaines considérés. Ils ont été introduits et animés par Mme Martine Kohler, de la Banque Cantonale du Jura, pour le financement; M. Xavier Arreguit, du CSEM, pour le transfert de technologies; et M. Jean-Pierre Vuilleumier, de CTI-Invest/CTI-Start-up, pour le coaching. Ils ont permis de procéder à un premier tour d'horizon des structures et compétences régionales existant dans chacun des domaines, de leurs prestations, de leurs problèmes, de leur potentiel de synergies.

M. Pierre Veya, rédacteur en chef adjoint du *Temps*, a enfin animé une première synthèse des travaux et une discussion générale. Il s'en est dégagé une volonté manifeste de poursuivre le rapprochement et de lui donner la forme de mesures pratiques. Des pistes telles que la création d'un portail commun d'accès aux informations et prestations, le partage de certains spécialistes, la défense commune de certains dossiers, ont été évoquées. Chaque atelier thématique va donc trouver maintenant un prolongement dans un groupe de travail intercantonal. Chacun des trois cantons en pilotera un. Ces groupes examineront systématiquement les possibilités concrètes de concertation, voire de regroupement de structures, de mise en commun de compétences, d'optimisation des offres et de leur communication. Les entreprises seront bien entendu associées au processus dès que les possibilités d'innovations à proposer auront été précisées.

Personnes de contact :

Jura : M. Jacques Bloque, chef du Service de l'économie, tél. 032 420 52 10 ;
jacques.bloque@jura.ch

Neuchâtel : M. Bernard Aellen, chef du Service de promotion économique, tél. 032 889 68 20 ;
bernard.aellen@ne.ch

Berne : M. Denis Grisel, directeur de la promotion économique du canton de Berne, tél. 031 633 41
20 ; denis.grisel@berneinvest.com

Berne, Delémont, Neuchâtel, le 28 août 2007